



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60897>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-60897**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPCO ATLAS

Forme juridique de l'acheteur : Organisation qui passe un marché subventionné par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestation d'infogérance et de sécurité des systèmes d'information et des matériels informatiques pour l'Opcos Atlas

Description : La présente consultation a pour objet de sélectionner un ou plusieurs titulaires pour des prestations d'infogérance et de sécurité des systèmes d'information. Dans le cadre du présent marché, chaque titulaire doit s'inscrire dans une démarche globale d'engagement de résultat et d'amélioration continue de la Qualité de Service du système d'information. La description et les spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des clauses techniques particulières commun aux deux lots. Pour chaque lot, le présent marché constitue un accord-cadre conformément aux articles L. 2125-1 ainsi que R. 2162-2 à R. 2162-4, R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, sans montant minimum de commande pour toute sa durée d'exécution. Le montant maximum de commande pour toute sa durée d'exécution (reconductions éventuelles incluses) est de : pour le lot 1 : 5 000 000 Euros HT ; pour le lot 2 : 1 200 000 Euros HT. Les quantités estimées des besoins annuels sont données à titre indicatif dans le DQE. Ces quantités ne sont pas contractuelles et n'engagent en aucun cas le Pouvoir Adjudicateur.

Identifiant de la procédure : 01953aea-4472-44e2-9451-1f956654c282

Avis précédent : ca29816c-3f0f-4747-8ded-b832d47e249a-01

Identifiant interne : 2025_ATLAS_AO_DSI_13

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72212421 Services de développement de logiciels d'infogérance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Proximité et infogérance

Description : Proximité et infogérance

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72212421 Services de développement de logiciels d'infogérance

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, sans montant minimum de commande pour toute sa durée d'exécution. Pour le lot 1, le montant maximum de commande pour toute sa durée d'exécution (reconductions éventuelles incluses) est de 5 000 000 Euros HT. L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une première période ferme de 36 mois. L'accord-cadre est reconductible une fois par tacite reconduction. La période de reconduction aura une durée de 12 mois. En cas de non-reconduction, l'OPCO ATLAS notifie au titulaire la décision de non-reconduction au plus tard 2 mois avant la fin de la période en cours. Le

titulaire ne peut refuser la reconduction. Les bons de commande pourront être émis et conclus jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre et pourront produire leurs effets au-delà de la date de fin de l'accord-cadre. Cette durée ne pourra excéder six mois. Les titulaires pourront être amenés à exécuter concomitamment des prestations émanant de plusieurs bons de commande. Les délais d'exécution des prestations sont précisés dans le CCTP de l'accord-cadre commun aux deux lots et/ou dans les bons de commande. Une prolongation du délai d'exécution peut être demandée par le titulaire dans les conditions fixées par l'article 13.3 du CCAG-TIC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est analysé sur la base du montant total du DQE remis dans l'offre. La pondération est de 30%.

Critère :

Type : Qualité

Description : Pertinence de la prise en compte du développement durable et de la RSE dans le cadre de la réalisation des prestations. La pondération est de 5%.

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère est analysé sur la base du mémoire technique remis dans l'offre en fonction de la pertinence, de la qualité et de l'adéquation des éléments cités à l'article 9.4 du règlement de la consultation. La pondération est de 65%.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : N/C

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. - Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé

contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : OPCO ATLAS

Organisation qui exécute le paiement : OPCO ATLAS

Organisation qui signe le marché : OPCO ATLAS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Conseil et Management de la Sécurité des Systèmes d'Information

Description : Conseil et Management de la Sécurité des Systèmes d'Information

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire, sans montant minimum de commande pour toute sa durée d'exécution. Pour le lot 2, le montant maximum de commande pour toute sa durée d'exécution (reconductions éventuelles incluses) est de 1 200 000 Euros HT. L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une première période ferme de 36 mois. L'accord-cadre est reconductible une fois par tacite reconduction. La période de reconduction aura une durée de 12 mois. En cas de non-reconduction, l'OPCO ATLAS notifie au titulaire la décision de non-reconduction au plus tard 2 mois avant la fin de la période en cours. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Les bons de commande pourront être émis et conclus jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre et pourront produire leurs effets au-delà de la date de fin de l'accord-cadre. Cette durée ne pourra excéder six mois. Les titulaires pourront être amenés à exécuter concomitamment des prestations émanant de plusieurs bons de commande. Les délais d'exécution des prestations sont précisés dans le CCTP de l'accord-cadre commun aux deux lots et/ou dans les bons de commande. Une prolongation du délai d'exécution peut être demandée par le titulaire dans les conditions fixées par l'article 13.3 du CCAG-TIC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère est analysé sur la base du montant total du DQE remis dans l'offre. La pondération est de 30%.

Critère :

Type : Qualité

Description : Pertinence de la prise en compte du développement durable et de la RSE dans le cadre de la réalisation des prestations. La pondération est de 5%.

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère est analysé sur la base du mémoire technique remis dans l'offre en fonction de la pertinence, de la qualité et de l'adéquation des éléments cités à l'article 9.4 du règlement de la consultation. La pondération est de 65%.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : N/C

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Conformément aux articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile et aux articles 2 à 10 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente. - Référé contractuel : Conformément aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile et aux articles 11 à 20 de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : OPCO ATLAS

Organisation qui exécute le paiement : OPCO ATLAS

Organisation qui signe le marché : OPCO ATLAS

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 6,200,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 6,200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ALIAS NETWORK TECHNOLOGIES

Offre :

Identifiant de l'offre : 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 5,000,000 Euro

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025_ATLAS_AO_DSI_13_Lot_1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/04/2025

Date de conclusion du marché : 13/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : ca29816c-3f0f-4747-8ded-b832d47e249a-01

Organisation qui signe le marché : OPCO ATLAS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CYBERMAKER

Offre :

Identifiant de l'offre : 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 1,200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025_ATLAS_AO_DSI_13_Lot_2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 25/04/2025

Date de conclusion du marché : 27/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : ca29816c-3f0f-4747-8ded-b832d47e249a-01

Organisation qui signe le marché : OPCO ATLAS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPCO ATLAS

Numéro d'enregistrement : 85129663200017

Adresse postale : 25 quai Panhard et Levassor

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : yzouba@opco-atlas.fr

Téléphone : 0633026735

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CYBERMAKER

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 83121446500039

Adresse postale : 265 BUREAUX DE LA COLLINE

Ville : SAINT-CLOUD

Code postal : 92210

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ALIAS NETWORK TECHNOLOGIES

Taille de l'opérateur économique : Micro

Numéro d'enregistrement : 40854748700012

Adresse postale : Centre Scaldy 23 RUE COLBERT

Ville : MONTIGNY LE BRETONNEUX

Code postal : 78180

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : Parvis du Tribunal

Ville : Paris cedex 17

Code postal : 75859

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5da5cfdd-09a5-4586-9e6d-55cf1cefb12a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/05/2025 à 22:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2025